air–lux®

Sans concession.

Manuel d'utilisation

Manuel d'utilisation original
Porte pivotante à système de fermeture électromécanique

air–lux®

Manuel d’utilisation original pour portes pivotantes à système de fermeture électromécanique

Version : REV1.1 Date : 25/06/2020 Langue : Français

Table des matières

1 À propos du présent document 6

1.1 Validité 6
1.2 Fabricant 6
1.3 Public ciblé 6
1.4 Conventions 7
1.4.1 Conventions typographiques 7
1.4.2 Avertissements et autres remarques 7

2 Informations générales concernant le produit 9

2.1 Droit de garantie 9
2.2 Garantie 9
2.3 Identification du produit 9
2.4 Étendue de la livraison 10

3 Remarques concernant votre sécurité 11

3.1 Utilisation conforme 11
3.2 Utilisation non conforme 11
3.3 Règles de conduite générales 11
3.4 Qualification du personnel – Qui fait quoi ? 12
3.4.1 Utilisateur 12
3.4.2 Personnel d’installation et de maintenance 12
3.4.3 Vue d’ensemble – Qui fait quoi ? 13
3.5 Panneaux d'avertissement et de signalisation 13
3.6 Risques résiduels lors de l’utilisation 14
3.7 Dispositifs de sécurité et fonctions de sécurité 14

4 Fiche technique 15

5 Conditions d’utilisation 16
5.1 Conditions d’utilisation générales 16
5.2 Protection de la vitre 16

6 Structure et fonction 17
6.1 Description du fonctionnement 18
6.2 Unité de commande 18
6.3 Verrouillage électromécanique 18
6.4 Système d’étanchéité pneumatique 19
6.5 Variantes de produit et d’installation 20

7 Utilisation 21
7.1 Bouton-poussoir 21
7.2 Déverrouillage 21
7.3 Ouverture et fermeture 22
7.3.1 Verrouillage 22

8 Nettoyage et entretien 23
8.1 Produits d’entretien 23
8.2 Vitre 23
8.3 Profilé 23
8.4 Joints d'étanchéité 23

9 Défauts et erreurs 24

10 Inspection et maintenance 25
10.1 Désignation d’une société spécialisée 25
10.2 Établir un carnet de contrôle 25

11 Démontage et élimination 26

12 Liste des schémas 27

13 Liste des tableaux 28

1 À propos du présent document

Le présent manuel d’utilisation contient toutes les informations nécessaires à une utilisation conforme de la porte pivotante.
Les instructions suivantes doivent impérativement être prises en compte :

- Le manuel d’utilisation fait partie du produit.
- Le manuel d’utilisation doit toujours être à disposition de l’utilisateur.
- Le manuel d’utilisation doit toujours être gardé à portée de main pour l’ensemble de la durée de vie de la porte pivotante.
- Le manuel d’utilisation doit être transmis aux nouveaux opérateurs en cas de cession de la porte pivotante.

1.1 Validité

Le présent manuel d’utilisation décrit la porte pivotante manuelle à système de fermeture électromécanique et système d'étanchéité pneumatique de Air-Lux Technik AG.
Il contient toutes les informations les plus importantes concernant l’utilisation, l’inspection, la maintenance et le nettoyage du produit.

AVIS

Les sujets du transport, de l'installation, du montage, de la première mise en service ainsi que du démontage n'y sont pas traités. Se reporter aux informations communiquées par le fabricant.

Illustrations standardisées

Les illustrations figurant dans le présent manuel d’utilisation correspondent de manière générale au produit décrit. Certaines illustrations sont standardisées et des différences légères avec le produit réel peuvent être observées.

1.2 Fabricant

Air-Lux Technik AG
Breitschachenstrasse 52
9032 Engelburg SG, Suisse
Téléphone :+41 71 272 26 00
Fax : +41 71 272 26 01
Internet : www.air-lux.ch
Courriel : info@air-lux.ch

1.3 Public ciblé

Le présent manuel d’utilisation s'adresse à toutes les personnes devant manipuler la porte pivotante, et plus particulièrement à l’utilisateur.

1.4 Conventions

Les chapitres suivants décrivent la composition des textes et la structure des instructions indiquées dans le présent manuel.

1.4.1 Conventions typographiques

Tableau 1 : Conventions typographiques

Représentation	Signification
Italique	Instructions dont le non-respect peut occasionner des dommages à l'environnement ou des dommages matériels.
Gras	Informations importantes auxquelles une attention toute particulière doit être portée, et éléments de commande et d'affichage
Notes en marge	Informations brèves qui attirent l'attention sur un élément de texte.

1.4.2 Avertissements et autres remarques

Lors de l'utilisation du présent manuel d'utilisation, veuillez particulièrement tenir compte des avertissements. Les symboles et mentions suivants sont utilisés :

Tableau 2 : Avertissements

Symbole/mention	Signification
⚠ DANGER	**Avertissement** Danger imminent. Il en résulte la mort ou des blessures graves.
⚠ AVERTISSEMENT	**Avertissement** Situation potentiellement dangereuse. Il peut en résulter la mort ou des blessures graves.
⚠ ATTENTION	**Avertissement** Situation potentiellement dangereuse. Il peut en résulter des blessures légères ou mineures.
AVIS	**Remarque** À prendre en compte impérativement afin d'assurer l'utilisation sécurisée de la machine.
ℹ	Informations complémentaires et chapitres importants

Structure des avertissements

- **Mention**
  Indique la gravité du danger.
- **Type et source du danger**
  Décrit le danger faisant l’objet de l’avertissement et les circonstances dans lesquelles il peut se produire.
- **Conséquence du danger**
  Décrit les conséquences possibles en cas de non-respect de l’avertissement.
- **Prévention**
  Décrit comment éviter que le risque ne survienne ou indique les mesures de sécurité à prendre si le risque survient.

Exemple d'avertissement

Risque de blessure en cas d’utilisation non conforme

Toute utilisation non conforme de la machine comporte un risque pour les personnes et le matériel.

– N'utilisez la machine que pour l'usage auquel elle est destinée, comme décrit ci-dessous

Instructions

Les instructions sont numérotées afin de marquer l'ordre séquentiel des différentes étapes. Les résultats de chaque action sont décrits directement en-dessous le cas échéant.
Exemple :

1. Ceci est la première étape.
2. Ceci est la deuxième étape.

   ► Voici le résultat de la deuxième étape.

Éléments de commande et d'affichage

Les éléments de commande et d'affichage, comme les boutons, les interrupteurs ou les éléments de commande, sont marqués en **gras**.
Exemple : Le **bouton-poussoir** se trouve sur le châssis.

2 Informations générales concernant le produit

Les chapitres ci-dessous contiennent des informations concernant la garantie fournie par le fabricant ainsi que des informations plus générales concernant le produit.

2.1 Droit de garantie

L’obligation de garantie légale prévue par la norme SIA 118 est d'application. Les dommages issus de l’usure provoquée par l’utilisation de la porte pivotante sont exclus de la garantie. Air-Lux Technik AG ne pourra aucunement être tenu responsable et aucun droit de garantie ne pourra valoir en cas de dommages aux personnes ou au matériel survenus en raison d’une ou plusieurs des causes mentionnées ci-dessous relevant de la responsabilité de l'opérateur ou d'un tiers :

- Utilisation non conforme de la porte pivotante,
- Non-respect des instructions du présent manuel d’utilisation,
- Non-respect des restrictions et conditions d’utilisation prescrites,
- Mise en service, utilisation, inspection ou maintenance non conforme,
- Non-respect des intervalles d'inspection et de maintenance prescrits ainsi que de l'obligation d’entretien régulier,
- Modifications apportées au produit ou à ses composants sans l’autorisation écrite expresse de Air-Lux Technik AG ou
- Utilisation d'accessoires ou de pièces de rechange non autorisés.

2.2 Garantie

Si le fabricant ou un de ses partenaires commerciaux agréés offre une garantie produit dépassant le cadre de l’obligation légale de garantie, cette garantie est reprise dans le contrat de service.

2.3 Identification du produit

Une plaque signalétique qui permet d’identifier le produit de manière précise se trouve sur la porte pivotante. Remplacez la plaque signalétique si elle est endommagée ou si vous la perdez.

2.4 Étendue de la livraison

La livraison comprend une porte pivotante complètement prête à l’utilisation, dont :

- Commande à touches
- Manuel d’utilisation

AVIS

Vous trouverez des informations concernant les composants et les variantes de produit optionnels au Chapitre 6 « Structure et fonction » à la page 17.

3 Remarques concernant votre sécurité

Dans ce chapitre, vous trouverez toutes les informations relatives à la sécurité. Avant de manipuler la porte pivotante, veuillez lire attentivement toutes les consignes de sécurité et les prendre en compte lors de l’utilisation. Les consignes de sécurité attirent l’attention sur les risques potentiels pour les personnes, le matériel et l’environnement et contiennent des informations permettant de les éviter.

3.1 Utilisation conforme

Veuillez n'utiliser la porte pivotante que dans le respect des conditions d’utilisation (voir Chapitre 5 « Conditions d’utilisation » à la page 16). La porte pivotante sert exclusivement de porte à commande manuelle pour les bâtiments avec un système de fermeture électromécanique et un système d'étanchéité pneumatique. Les opérations possibles comprennent l’ouverture et la fermeture manuelles du segment de porte mobile ainsi que l'étanchéification et la fermeture de la porte à l’aide du **bouton-poussoir** (voir Chapitre 6 « Structure et fonction » à la page 17).
La porte pivotante n'est pas appropriée pour un usage à proximité de vapeurs ou poussières explosibles (ATEX) ou dans une zone ATEX. Toute utilisation autre ou dépassant le cadre décrit ici pour la porte pivotante constitue une utilisation non conforme. La durée de vie du système est d’environ 20 ans. Passé cette date, une révision (complète, le cas échéant) doit être effectuée par la société productrice ou par une société spécialisée.

3.2 Utilisation non conforme

L’utilisation est considérée non conforme lorsque la porte pivotante est utilisée à des fins autres que celles décrites au Chapitre 3.1 « Utilisation conforme » à la page 11. La porte pivotante ne peut surtout pas être bloquée lorsqu’elle est ouverte afin d’éviter qu’elle ne se referme inopinément, par exemple sous l’effet d’un coup de vent.

AVIS

Le fabricant ne pourra aucunement être tenu responsable de tout dommage lié à une utilisation non conforme, et l’opérateur en portera donc l’entière responsabilité.

3.3 Règles de conduite générales

Dans le cadre de la manipulation de la porte pivotante, veillez toujours au bon respect des règles de conduite suivantes :

- N’utilisez la porte pivotante que conformément à l'usage prévu.
- Veillez toujours à votre propre sécurité et à celle des autres.
- N'utilisez pas la porte pivotante si elle présente des dommages ou si son bon fonctionnement est entravé. Le cas échéant, veuillez informer le fabricant ou une société spécialisée agréée.
- Utilisez toujours la poignée pour ouvrir et fermer la porte pivotante. Ne donnez pas un élan trop fort à la porte pivotante et tenez-la tout au long du mouvement.

3.4 Qualification du personnel – Qui fait quoi ?

Les chapitres suivants exposeront les différents groupes de personnes qui entreront en contact avec la porte pivotante.

3.4.1 Utilisateur

Peut être considérée comme un utilisateur toute personne jouissant de ses pleines facultés mentales et physiques.

Obligations de l’utilisateur

- Veuillez lire attentivement et suivre toutes les instructions d’utilisation et consignes de sécurité du présent Manuel d’utilisation.
- Veuillez n'utiliser la porte pivotante que si elle ne présente pas de dommages et que toutes les conditions d’utilisation sont réunies.
- En cas d'erreurs, de défauts ou de dommages visibles, veuillez en informer l’opérateur ou contactez le service clientèle du fabricant.
- Veuillez maintenir la porte pivotante propre (voir Chapitre 8 « Nettoyage et entretien » à la page 23).

Utilisation par des enfants

- Veuillez apprendre aux enfants à utiliser le matériel correctement et surveillez les enfants lorsqu'ils l'utilisent.

3.4.2 Personnel d’installation et de maintenance

AVIS

Toutes les activités relatives au montage, au démontage, à la modification (p. ex. implémentation dans un système domotique), à l'inspection et à la maintenance doivent impérativement être prises en charge exclusivement par le fabricant ou par des sociétés spécialisées agréées.

Le personnel d’installation et de maintenance est défini comme suit :

- Il s'agit de personnel spécialisé qualifié dans le secteur de l’électronique et des constructions métalliques.
- Il est formé en permanence aux innovations techniques et dispose des connaissances nécessaires à la technologie employée (formation au siège du fabricant à Engelburg, Suisse).
- Dans le cadre de sa formation par le fabricant, le personnel reçoit des informations concernant les points principaux suivants :
  - Description du fonctionnement de l’installation,
  - Réglage des fonctions et implémentation dans un système domotique,
  - Explication des différents composants,
  - Explication des sources de danger,
  - Utilisation de l’installation,
  - Détection et résolution des défauts,
  - Exécution de travaux d'inspection et de maintenance.

3.4.3 Vue d’ensemble – Qui fait quoi ?

Le tableau ci-dessous affecte aux différents groupes de personnes mentionnés plus haut les activités dont ils ont la responsabilité.

Tableau 3 : Vue d’ensemble – Qui fait quoi ?

Activité	Utilisateur	Pers. d’installation/ de maintenance
Utilisation	oui	
Nettoyage / entretien	oui	
Recherche visuelle de dommages extérieurs	oui	
Élimination d'erreurs et dépannage		oui
Élimination des blocages		oui
Maintenance		oui
Réparation		oui
Montage / modification / transport / démontage / élimination	en concertation avec le fabricant	

3.5 Panneaux d'avertissement et de signalisation

Les panneaux d’avertissement et de signalisation indiquent les endroits où des dangers peuvent survenir sous certaines conditions. Veuillez ne jamais enlever les panneaux d'avertissement et de signalisation. Veuillez immédiatement remplacer les panneaux endommagés ou absents.

Tableau 4 : Panneaux d'avertissement et de signalisation

Symbole	Signification	Symbole	Signification
	Avertissement contre une tension électrique dangereuse		Avertissement contre les blessures aux mains
	Avertissement du risque d’écrasement		Avertissement contre le danger d’écrasement et d’impact en cas de vent fort

3.6 Risques résiduels lors de l’utilisation

Les risques résiduels surviennent lors de l’utilisation de la porte pivotante.

Risques mécaniques

La porte pivotante se compose de pièces mobiles et lourdes. Afin d’éviter tout dommage aux personnes ou au matériel lié à un risque d’écrasement ou de coupure, veuillez respecter les consignes de sécurité suivantes :

- Veuillez ne déplacer le segment de porte que lorsqu'aucune personne, aucun animal ou objet ne se trouve sur le chemin. Faites surtout attention au second bord de fermeture qu'implique la conception de la porte.
- Veuillez ne pas vous empresser de traverser la porte pivotante lorsqu’elle se ferme.
- Gardez toujours la porte pivotante dans votre champ de vision lorsque celle-ci s'ouvre ou se ferme.
- N'utilisez pas la porte pivotante lorsque des dommages extérieurs sont visibles ou si elle émet des bruits inhabituels lors du fonctionnement.
- Ne donnez pas un élan trop fort à la porte pivotante lors de l'ouverture et de la fermeture afin de pouvoir l'arrêter à tout moment.
- Tenez la porte pivotante tout au long du mouvement.

3.7 Dispositifs de sécurité et fonctions de sécurité

Les dispositifs de sécurité assurent la protection des personnes et des objets à condition qu'ils fonctionnent correctement. Veuillez donc respecter les consignes suivantes :

- Veuillez vous assurer que les dispositifs de sécurité se trouvent dans un état impeccable et respectez les intervalles de maintenance prescrits.
- N’utilisez pas la porte pivotante si les dispositifs de sécurité sont manquants ou défectueux.
- Veuillez ne pas modifier le fonctionnement des dispositifs de sécurité et ne pas les mettre hors service.
- Faites remplacer ou réparer les dispositifs de sécurité défectueux immédiatement par du personnel spécialisé et qualifié.

Ferme-porte (en option)

La porte pivotante est équipée d'un ferme-porte qui freine la vitesse d’ouverture et de fermeture et réduit ainsi les risques d’écrasement aux deux bords de fermeture.

4 Fiche technique

Le tableau ci-dessous présente les informations techniques les plus importantes pour l’ensemble de l'installation sous la forme d’une liste.

Tableau 5 : Données techniques

Données techniques	Valeurs / désignations
Désignation / type	Porte pivotante
Numéro de série	Série 75
Numéro d'installation personnel	Voir la documentation de la porte pivotante et le schéma de construction
Dimensions de la machine L x l x H	divers, voir schéma de construction
Poids total	divers, voir schéma de construction
Raccordement électrique	100-240 V (CA), 50-60 Hz, max. 100 W
Air comprimé (p_{max})	0,9 bar
Vitesse d’ouverture / de fermeture	divers
Émission de bruits	< 70 dB (A)

5 Conditions d’utilisation

Veuillez respecter les conditions d’utilisation afin d'assurer un fonctionnement sécurisé. Le tableau ci-dessous présente sous la forme d’une liste les conditions d'utilisation les plus importantes pour la porte pivotante.

5.1 Conditions d’utilisation générales

Tableau 6 : Conditions d’utilisation

Données techniques	Valeurs / désignations
Température ambiante	-20 °C à 50 °C
humidité relative de l’air	15 % à 85 % non condensée
Espace nécessaire	Les deux plages de pivotement de l'élément de porte mobile (bords de fermeture intérieur et extérieur).

Les conditions suivantes sont également à respecter :

- Veuillez ne pas mettre hors service les dispositifs de sécurité ou les autres composants.
- Veuillez n’utiliser la porte pivotante que lorsqu’elle est dans un état techniquement impeccable.
- Veillez à ce que les plages de pivotement soient libres.
- N’utilisez pas la porte pivotante en cas de vent fort.
- La porte pivotante n'est pas appropriée à un usage à proximité de vapeurs ou poussières explosibles (ATEX) ou dans une zone ATEX.

5.2 Protection de la vitre

Ne placez aucun meuble ou autre objet de grandes dimensions directement derrière ou devant la vitre Afin d’éviter toute rupture thermique, veuillez respecter une distance d'au moins 30 cm :

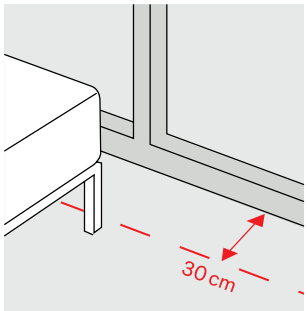

Illustration 1 : Protection de la vitre

6 Structure et fonction

Les chapitres suivants expliquent le fonctionnement de la porte pivotante en prenant l'exemple d'une variante de fabrication.

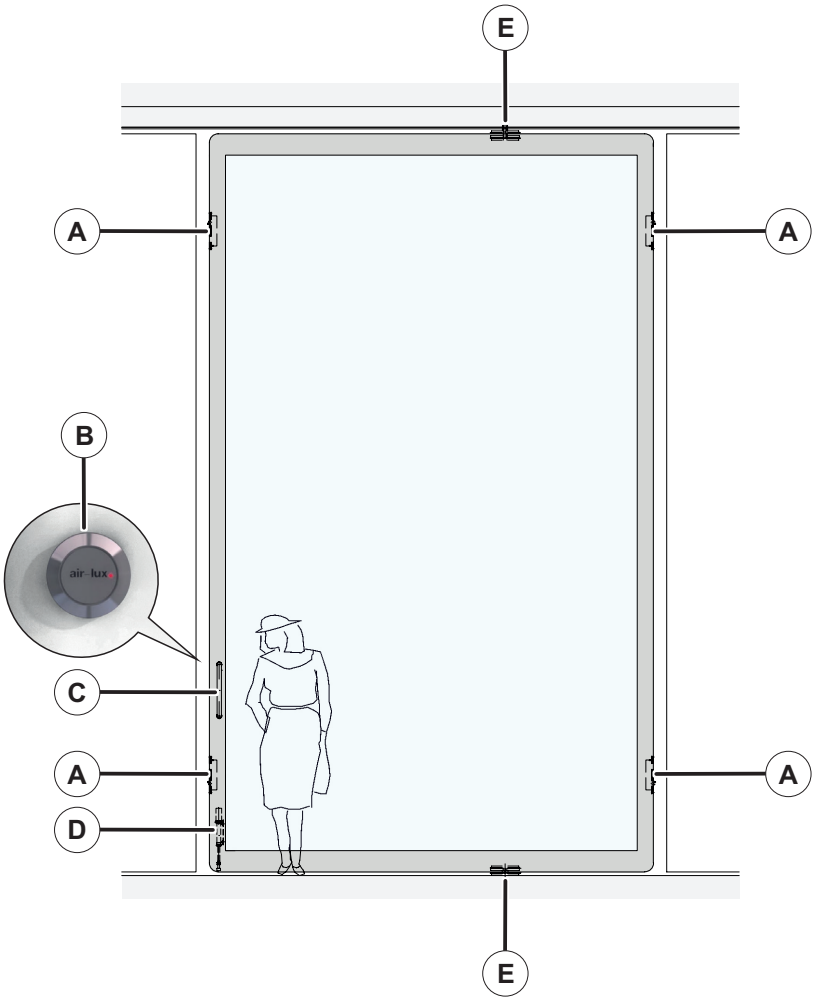

Illustration 2 : Structure globale

A Points de fermeture (pistons de fermeture électromécaniques)
B Bouton-poussoir
C Poignée de porte
D Arrêt (en option)
E Point de rotation (ferme-porte en option pour le point de rotation inférieur)

6.1 Description du fonctionnement

La porte pivotante est une installation murale allant jusqu'au plafond avec un vantail de porte à pivotement manuel. Elle sert de porte extérieure à commande manuelle pour les bâtiments avec un système de fermeture électromécanique et un système d'étanchéité pneumatique.
Toutes les fonctions automatiques sont commandées par une unité de commande intégrée.
L'utilisation depuis l’intérieur s'effectue au moyen d'un **bouton-poussoir** monté dans le profilé vertical du châssis. De l’extérieur, l’utilisation se fait au choix par un **interrupteur à clé**, un **numériseur d’empreintes digitales** ou un **digicode**. En appuyant sur le bouton-poussoir en position fermée, les deux joints d'étanchéité à l’air se vident et les boulons de verrouillage se retirent.

6.2 Unité de commande

L'unité de commande est intégrée dans la partie haute du châssis. Elle commande et surveille toutes les fonctions du système. Elle dispose d’un système de contrôle de la position avec contacts magnétiques pour déterminer l’état ouvert ou fermé. En outre, des contacts d'alarme permettant d'intégrer la porte pivotante à l'installation d'alarme de la maison sont disponibles. En option, il est possible d’utiliser des contacts VDS pour l’installation d'alarme.

6.3 Verrouillage électromécanique

La porte pivotante dispose d’un système de verrouillage équipé d'un piston de fermeture à commande électrique. L’illustration suivante montre un exemple de point de verrouillage dans le châssis de la porte :

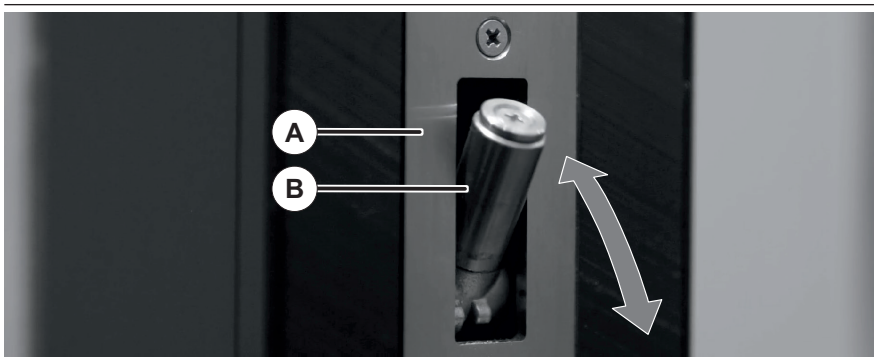

Illustration 3 : Verrouillage électromécanique

A Châssis de la porte
B Boulon de verrouillage à entraînement électromécanique

6.4 Système d’étanchéité pneumatique

La porte pivotante dispose de deux joints d’étanchéité à l’air sur tout le contour. En état fermé, le joint est gonflé, ce qui presse le système d'étanchéité sur le profilé du vantail. De cette manière, la porte pivotante se ferme pour donner une excellente isolation à l’air et au bruit de tous les côtés.

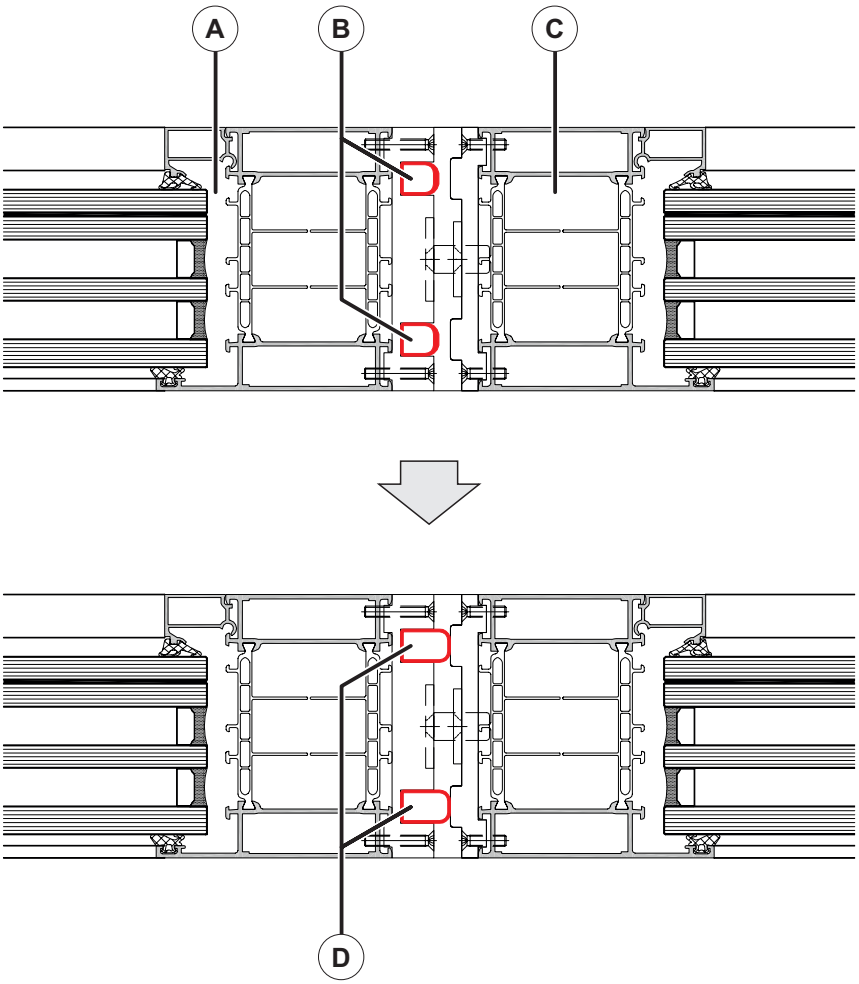

Illustration 4 : Système d’étanchéité

A Vantail de porte
B Joint gonflable inactif (vide)
C Châssis de la porte
D Joint gonflable actif (gonflé)

6.5 Variantes de produit et d’installation

La porte pivotante est disponible en différentes tailles et dans différents matériaux. Elle est adaptée individuellement à votre projet.

AVIS

Vous trouverez un aperçu de toutes les possibilités d’adaptation dans la liste « Prestations complémentaires en option » de Air-Lux Technik AG.

7 Utilisation

L'utilisation (depuis l’intérieur) s'effectue au moyen du **bouton-poussoir** se trouvant sur le châssis de la porte pivotante (voir Illustration 2 « Structure globale » à la page 17).

7.1 Bouton-poussoir

Le **bouton-poussoir** est l'élément de commande et d'affichage central et sert simultanément aux fins suivantes :

- Déverrouillage et évacuation de l’air (vider le joint d'étanchéité à l'air),
- Verrouillage et étanchéification (remplissage du joint d'étanchéité à l’air).

7.2 Déverrouillage

ATTENTION

Risque d’écrasement et d’impact ! En cas de vent, la porte pivotante peut bouger de manière inattendue après son déverrouillage. Tenez toujours la porte pivotante par la poignée avant de la déverrouiller. N’utilisez pas la porte pivotante lorsque la vitesse du vent est importante.

Actionnez le **bouton-poussoir**.

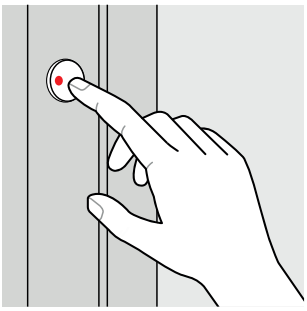

► Le verrouillage électromécanique s’ouvre de manière audible et le joint se vide d'air.
► Dès que la **LED** du **bouton-poussoir** s'allume en rouge (statut : déverrouillé/vide d'air), vous pouvez ouvrir le vantail de porte manuellement.

7.3 Ouverture et fermeture

⚠ ATTENTION

Risque d’écrasement ! La porte présente 2 bords de fermeture. Veillez à ce que personne ne se trouve dans la trajectoire de la porte et à ce que le champ de mouvement du vantail de porte soit libre.

Ouvrez ou fermez le vantail de porte à l’aide de la **poignée**.
Le bouton-poussoir n’a aucun usage en position ouverte.

7.3.1 Verrouillage

1. Veuillez à ce que la porte pivotante soit complètement fermée.
2. Actionnez le **bouton-poussoir**.

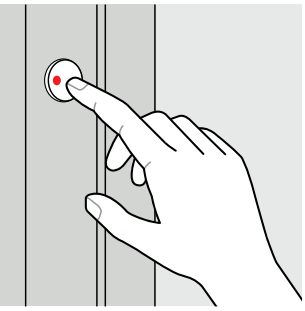

► Les boulons de verrouillage se verrouillent de façon audible et le joint d'étanchéité se gonfle.

► La LED du bouton-poussoir s’éteint (statut : verrouillé et étanche).

8 Nettoyage et entretien

Les chapitres ci-dessous contiennent des informations importantes concernant le nettoyage et l’entretien de la porte pivotante. Veuillez respecter les instructions de nettoyage et d’entretien afin de préserver le bon fonctionnement du produit sur le long terme.

8.1 Produits d’entretien

De manière générale, n’utilisez aucun produit abrasif ou solvant pour le nettoyage et l’entretien. Respectez les instructions spécifiques de chaque surface concernée ainsi que celles des fournisseurs de produits de nettoyage et d’entretien ou encore la directive SZFF 61.01 « Entretien et nettoyage de façades ».

8.2 Vitre

Ne nettoyez la vitre qu’à l’eau propre et en utilisant des nettoyants pour vitres ordinaires et des chiffons à vitres appropriés. Se reporter à la directive SIGAB 102 « Nettoyage des vitres ».

8.3 Profilé

Nettoyez toujours les surfaces aussi doucement que possible, puis rincez-les généreusement à l’eau. En cas de saletés récalcitrantes, veuillez contacter un spécialiste en nettoyage.

8.4 Joints d'étanchéité

Les joints d'étanchéité sont dotés d’un revêtement résistant et doivent être protégés de tout dommage mécanique.

Ne nettoyez pas et ne traitez pas les joints d'étanchéité.

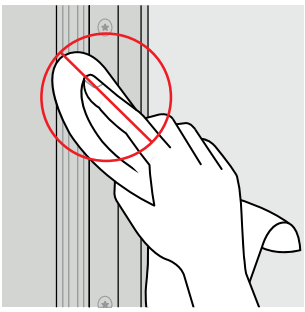

Illustration 5 : Ne pas nettoyer les joints d'étanchéité

9 Défauts et erreurs

La **LED** du **bouton-poussoir** indique l'état de la porte pivotante :

- LED rouge : porte pivotante ouverte
- LED éteinte : porte pivotante fermée

Si la LED ne s’éteint pas à l’état fermé ou s'il y a un autre défaut, veuillez contacter le service clientèle Air-Lux.
Le tableau suivant décrit les défauts et erreurs possibles et donne des informations quant à la résolution des problèmes.

Tableau 7 : Défauts et erreurs

Défaut / erreur	Solution
Le joint d'étanchéité est gonflé, mais il présente une petite fuite.	Contactez le service clientèle Air-Lux.
Le joint d'étanchéité ne peut pas se gonfler et présente une grosse fuite.	Contactez le service clientèle Air-Lux.
Les verrous électromécaniques ne se déverrouillent pas (pas de réaction en appuyant sur bouton-poussoir)	Coupez l’alimentation de la porte pivotante pendant 10 secondes et réessayez. Si le défaut persiste, contactez le service clientèle Air-Lux.
Verrouillage ou contacts d'alarme inactifs.	Ouvrez/fermez à nouveau la porte pivotante. Ensuite, appuyez sur le bouton-poussoir.

10 Inspection et maintenance

Afin de préserver le bon fonctionnement du système et éviter tout dommage, une inspection et une maintenance annuelles sont nécessaires.
Si un contrat de service a été conclu, le fabricant (ou un partenaire commercial agréé) exécutera l'inspection et la maintenance dans le respect des délais et des exigences techniques. Dans ce cadre, veuillez contacter le service clientèle Air-Lux.

AVIS

N’effectuez pas vous-mêmes les travaux de maintenance et de réparation, mais confiez-les à du personnel d'installation et de maintenance qualifié.

10.1 Désignation d’une société spécialisée

Si aucun contrat de service n'a été conclu, désignez une société spécialisée qualifiée qui se chargera de l'inspection et de la maintenance. Attention, l’inspection et la maintenance doivent être effectuées tous les ans. Toute société spécialisée désignée devra satisfaire aux exigences relatives au personnel d'installation et de maintenance (se reporter au Chapitre 3.4.2 « Personnel d’installation et de maintenance » à la page 12) et sera dans l’obligation de demander au fabricant les informations nécessaires à l'inspection et à la maintenance.

10.2 Établir un carnet de contrôle

L'inspection et la maintenance doivent être consignées dans un carnet de contrôle. Veillez à ce que tous les travaux d’inspection, de maintenance et de réparation ainsi que les travaux d’extension et de modernisation exécutés sur la porte pivotante y soient inscrits par la société spécialisée qui les réalise. Ce n’est qu’à cette condition que vous pourrez faire valoir votre droit de remplacement en cas de dommages.

11 Démontage et élimination

AVIS

N’effectuez pas vous-mêmes les travaux de démontage, mais confiez-les à du personnel spécialisé qualifié.

Éliminez les composants de manière appropriée et dans le respect de l’environnement. Respectez toutes les directives légales en la matière. Recyclez les composants désassemblés :

- Mettez au rebut les composants métalliques résiduels.
- Faites recycler les composants en plastique.
- Jetez les autres composants en fonction de leurs propriétés matérielles (p. ex. déchets électroniques).

12 Liste des schémas

Illustration 1 : Protection de la vitre 16
Illustration 2 : Structure globale 17
Illustration 3 : Verrouillage électromécanique 18
Illustration 4 : Système d’étanchéité 19
Illustration 5 : Ne pas nettoyer les joints d'étanchéité 23

13 Liste des tableaux

Tableau 1 : Conventions typographiques 7
Tableau 2 : Avertissements 7
Tableau 3 : Vue d’ensemble – Qui fait quoi ? 13
Tableau 4 : Panneaux d'avertissement et de signalisation 13
Tableau 5 : Données techniques 15
Tableau 6 : Conditions d’utilisation 16
Tableau 7 : Défauts et erreurs 24

Swiss made

Copyright © 25/06/2020 Air-Lux Technik AG

Tous droits réservés.

Ce document a été créé par Air-Lux Technik AG. La législation applicable en matière de propriété intellectuelle doit être respectée. Toute reproduction, modification ou traduction partielle ou intégrale du document est interdite, sauf autorisation écrite expresse de Air-Lux Technik AG.

Air-Lux Technik AG
Breitschachenstrasse 52
9032 Engelburg, Suisse

+41 71 272 26 00
www.air-lux.ch
info@air-lux.ch

air–lux®